

Les élus expriment leur attachement à la démocratie locale

Les élus de Bresse Haute Seille (BHS) ont répondu nombreux à l'invitation de Danielle Brulebois, députée de la première circonscription du Jura, au Grand débat national (GDN), organisé à la salle des fêtes de Plainoiseau.

Les élus des 56 communes de Bresse Haute Seille (BHS) ont été invités à une réunion dans le cadre du Grand débat national, jeudi 28 février. Cinquante personnes étaient présentes.

« En dehors de la réunion organisée par la municipalité de Pas-senans, il n'y a pas encore eu de Grand débat à Bresse Haute Seille », explique Danielle Brulebois, députée de la première circonscription du Jura. « Les propositions du grand public sont beaucoup remontées. Il est important d'entendre aussi les suggestions des élus de nos communes sur les thèmes de la démocratie, de la fiscalité, de l'organisation des collectivités et sur tout autre sujet. »

Un débat éclectique

Danielle Brulebois a animé le débat. Les propositions des participants ont été notées au fur et à mesure par Marianne Chambard et Mickaël Miel-Margeretta, les



Les trois-quarts des communes de Bresse Haute Seille étaient représentées. Photo Bruno MERCIER

collaborateurs de la députée.

Sur le thème des dépenses publiques et de la fiscalité, un premier intervenant s'est interrogé sur la cohérence de la gouvernance face au mouvement des Gilets jaunes et sur le devenir des propositions qui ressortent du Grand débat. Danielle Brulebois a indiqué qu'« à la suite du Grand débat, il y aura forcément des mesures fortes ».

Les élus ont également évoqué les attentes des citoyens : « mieux

informer les contribuables sur l'utilisation des impôts », « réduire le train de vie de l'État », « réduire les coûts des agences qui interviennent pour l'État » ou encore « réindustrialiser la France pour recréer de la richesse ».

Des observations et des propositions ont été faites sur la citoyenneté et la démocratie, sur la prise en compte de la dimension proportionnelle pour une meilleure représentativité institutionnelle, sur la durée des man-

dat électifs mais aussi sur la nécessité de consulter les citoyens. Par ailleurs, la prise en compte des votes blancs et l'institution du vote obligatoire ont été évoquées.

La loi NOTRe contestée

C'est le thème concernant l'organisation de l'État, des services publics et des collectivités territoriales qui a suscité le plus d'interventions. « La loi NOTRe a bouleversé l'organisation des

REPÈRE

Le compte rendu du débat du jeudi 28 février, à Plainoiseau, sera transmis au préfet du Jura et sur la plateforme du Grand débat. « Certaines interrogations ou propositions pourront être aussi transmises directement sous forme de questions au gouvernement », a précisé Danielle Brulebois.

territoires, sans que les citoyens n'aient été consultés », ont exprimé certains élus, dont les arguments n'ont pas manqué. « On oblige les communautés de communes à fusionner en deçà d'un certain seuil mais les communes n'ont aucune obligation », « les organisations territoriales s'ajoutent les unes aux autres, il faut simplifier », « problème de représentativité quand les centres de décision sont éloignés » ou encore « pour l'élection des conseillers départementaux, il faudrait plus de cohérence entre les com com et les cantons ».

Danielle Brulebois, députée du Jura : 45, rue Jean-Jaurès à Lons-le-Saunier. Contact : 03.84.24.74.95 ou sur danielle-brulebois.fr